

Avis voté en plénière du 9 avril 2019

## Climat-Énergie : la France doit se donner les moyens - Avis sur les projets de SNBC et de PPE

## Déclaration du groupe de la CGT

Le CESE donne un avis sur le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie et de Stratégie nationale bas carbone, deux outils de gouvernance pour suivre la mise en œuvre de la politique énergie-climat, et rectifier si besoin.

Ces textes très techniques ont suscité de vifs débats au sein de la section environnement :

- quelle trajectoire pour l'évolution du mix énergétique et l'efficacité énergétique, et quels moyens associés?
- quelles hypothèses sur la consommation ?
- quelle acceptabilité de mesures telles que la Contribution climat-énergie, alors que la précarité énergétique ne recule pas ?
- quelle réalité des emplois créés, et des mesures pour la reconversion des travailleurs touchés par les fermetures de sites?

La CGT a porté ses propositions, et considère que beaucoup ont été entendues, compte tenu du point de départ du texte. Le présent avis est très long et très technique ; il pointe bien :

- la question centrale de la sécurité d'approvisionnement ;
- le manque d'ambitions et de moyens consacrés aux ENR non électriques, et particulièrement au biométhane;
- les insuffisances du Plan de programmation des emplois et compétences, et le risque que les nouveaux emplois annoncés s'accompagnent d'une protection sociale au rabais ou inexistante.

La CGT regrette toutefois que l'avis ne soit pas allé plus loin dans ses préconisations sur la Contribution climat-énergie. Il insiste sur les moyens palliatifs vis-à-vis des ménages les plus précaires, afin de conserver une augmentation de la Contribution climat-énergie selon la trajectoire prévue. Il aurait dû aller plus loin, et souligner que cette taxe n'est acceptable qu'à la condition de discuter son efficacité, ses exonérations et son affectation, dans le cadre d'un rééquilibrage fiscal global, au bénéfice de l'ensemble des ménages, et pas seulement ceux qui entrent dans les critères dits de « précarité ».

La CGT considère que le sacro-saint « signal prix » libéral n'est ni acceptable ni efficace pour guider les consommateurs vers des comportements plus vertueux.

L'avis surestime également les mérites de l'échelon local, alors que moins de service public, plus de territorialisation et plus de signal prix va aggraver les inégalités entre citoyens et entre territoires.

L'avis oppose enfin électricité nucléaire et renouvelable, qui sont au contraire les atouts complémentaires d'une transition bas carbone.

Par ailleurs, sur la méthode, le groupe CGT a déjà alerté sur le périmètre respectif des sections environnement et activités économiques concernant l'énergie.

La section environnement ne peut à elle seule définir la position du CESE sur la politique énergétique qui englobe le transport, les bâtiments, l'agriculture, l'urbanisme, les filières industrielles de production d'énergie, et les questions de fiscalité et de finances publiques.

La CGT a salué le travail réalisé, mais elle s'est abstenue.